

WEBER.KLIN ANTITACHE

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : WEBER.KLIN ANTITACHE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit : Liquide de protection antitache pour joints, carrelage et pierres naturelles .

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : SAINT-GOBAIN WEBER FRANCE
Rue de Brie - SERVON
BP 84
77253 BRIE COMTE ROBERT France
Tél: 01.60.62.13.00 Fax: 01.64.05.47.50
E-MAIL: FDS.FDS@saint-gobain.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone d'urgence : +33 1 45 42 59 59 INRS (Institut National de Recherche sur la Sécurité)

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Réglementation CE. : Ce mélange n'est pas classé dangereux selon les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE, leurs adaptations et leurs annexes.

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

Cette préparation n'est pas réglementée selon le règlement CE 1272/2008 (CLP)

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• **Conseils de prudence**

2.3. Autres dangers

Informations pour l'environnement : Non concerné
vPvB (very Persistant very Bioaccumulable) : Aucune donnée disponible.
PBT (Persistant Bioaccumulable Toxique) : Aucune donnée disponible.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges : Composés organiques en solution aqueuse.
Composants : Aucun composant dangereux présent au dessus du seuil de concentration déclarable

WEBER.KLIN ANTITACHE

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Inhalation : Retirer le sujet de la zone de travail et le placer dans un endroit bien aéré. Consulter un médecin si nécessaire.
- Contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon..
- Contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 20 mn. Consulter un ophtalmologiste si nécessaire.
- Ingestion : En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune données/informations disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun soin médical immédiat, ni traitement particulier n'est indiqué à ce jour. Suivre les conseils donnés à la Section 4.1.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction sont utilisables en cas d'incendie à proximité.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Produit de décomposition dangereux : En cas de d'incendie, peut dégager des fumées dangereuses

5.3. Conseils aux pompiers

- Equipement de protection spécial : Porter un appareil respiratoire autonome pour pénétrer dans les locaux enfumés.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- Mesures pour la protection de l'environnement : Eviter le rejet du produit dans les égouts ou le milieu naturel.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage : Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié. Laver les résidus de la zone contaminée avec beaucoup d'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour des informations plus détaillées sur les contrôles d'exposition/ la protection individuelle ou les mesures d'élimination, veuillez consulter les Sections 8 et 13 .

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Manipulation : Ne nécessite pas de mesures techniques spécifiques ou particulières.
Ne pas détériorer l'emballage.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Stockage : Local aéré et tempéré 5 à 35°C
Protéger du gel et du rayonnement solaire direct
Conserver en position verticale, dans l'emballage d'origine fermé

WEBER.KLIN ANTITACHE**SECTION 7 Manipulation et stockage (suite)****7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Se référer à la notice technique pour les conditions d'emploi.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Limites d'exposition professionnelle : Non concerné

8.2. Contrôles de l'exposition**Protection individuelle**

- Protection respiratoire : Uniquement si travail dans un espace confiné
Appareil respiratoire pour brouillard recommandé si la manipulation génère des particules aériennes dans un espace confiné.
(en cas de pulvérisation, par exemple). Filtre anti aérosol/poussières type P1 (conforme à la norme EN 143)
- Protection de la peau : Porter des vêtements de protection à manches longues
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité (conforme à la norme EN 166).
- Protection des mains : Porter des gants de protection type néoprène ou nitrile imperméables doublés intérieurement de coton ou jersey (conforme à la norme EN 374).
- Hygiène industrielle : En toute circonstances ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail.
- Contrôle de l'exposition de l'environnement : Eviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****-Informations générales :**

- Etat physique à 20°C : Liquide plus ou moins pâteux
- Couleur : Incolore
- Odeur : Aucune odeur caractéristique
- Seuil olfactif : Non déterminé
- pH : 5.00 +/- 0.5
- Point de fusion [°C] : Non déterminé
- Point de congélation [°C] : Non déterminé
- Point d'ébullition [°C] : Non déterminé
- Point d'éclair [°C] : Non applicable
- Taux d'évaporation: : Non déterminé
- Inflammabilité (solide, gaz): : Non applicable
- Limites d'explosivité : Non déterminé
- Pression de vapeur [20°C] : Non déterminé
- Densité de vapeur relative (air=1) : Non déterminé
- Masse volumique à 20°C (kg/l) : Voir la fiche technique du produit disponible sur le site www.weber.fr
- Solubilité(s) : Diluable dans l'eau
- Log P (octanol/eau) à 20°C : Non déterminé
- Temp. d'auto inflammation [°C] : Non déterminé
- Point de décomposition [°C] : Non déterminé
- Viscosité : Non déterminé
- Caractéristiques d'explosivité : Non déterminé

WEBER.KLIN ANTITACHE

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

Propriétés comburantes: : Non applicable

9.2. Autres informations

Aucune données/informations disponibles

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

10.2. Stabilité chimique

Stabilité : Le produit est stable dans les conditions normales d'emploi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse à notre connaissance

10.4. Conditions à éviter

Minimiser l'exposition à l'air et l'humidité pour éviter une perte de qualité du produit.

Conditions à éviter : Craint le gel et une température supérieure à 35°C.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie : voir rubrique 5.

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Pas de toxicité connue

Toxicité chronique : Pas de toxicité connue

Cancérogénicité : Non répertorié.

Mutagénicité : Non répertorié.

Génotoxicité : Non répertorié.

Toxique pour la reproduction : fertilité : Non répertorié.

Toxique pour la reproduction : enfant à naître : Non répertorié.

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

Effets écotoxiques : : Pas de données disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance - dégradabilité : Biodégradabilité

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation : Pas de données disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité : : Pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

WEBER.KLIN ANTITACHE

SECTION 12 Informations écologiques (suite)

Aucune données/informations disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Autres informations : Eviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Elimination des déchets du produit : Les restes non utilisés du produit doivent être considérés comme des déchets non dangereux. Ils doivent être éliminés conformément aux dispositions locales en vigueur.
Destruction des récipients vides : Eliminer par incinération ou récupérer l'emballage pour recyclage après élimination des résidus du produit.

SECTION 14 Informations relatives au transport

Information générale : Le produit n'est pas soumis aux prescriptions de transport : - Par route RID/ADR - Par voie maritime OMI/IMDG - Par voie aérienne OACI/IATA

14.1. Numéro ONU

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classement ADR/RID

OMI-IMDG

OACI/IATA

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune précaution particulière autre que les dispositions réglementaires en relation avec le code UN

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Information complémentaire sur les COV : Valeur limite UE pour ce produit selon Directive 2004/42-CE (cat A/i): 140 g/l (2010)
Ce produit contient au maximum 20 g/l COV

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Autres : Aucun(e).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non exigée

WEBER.KLIN ANTITACHE

SECTION 16 Autres informations

- Méthode employée pour déterminer la classification danger** : La classification de danger du mélange a été déterminée par la méthode conventionnelle de calcul.
- Révision** : La FDS a été révisée selon le nouveau format conformément au règlement CE N° 453/2010. Modifications au chapitre 2 : "" Identification des dangers ""
- Origine des données utilisées** : Cette fiche de sécurité a été réalisée sur la base des informations fournies par les fournisseurs de matières premières.
- Conseils relatifs à la formation** : Prévoir une instruction du personnel concernant les risques, les précautions à observer et les mesures à prendre en cas d'accident. L'utilisateur prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.
- Acronymes et abréviations** : ADR : Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
RID : Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA : International Air Transport Association.
- CAS : Chemical Abstracts Service
DNEL : Derived No Effect Level / Dose dérivée sans effet
N°CE : European Chemical number : EINECS, ELINCS or NLP
PBT : Persistant, Biocumulable & Toxique
PNEC : Predicted No Effect Concentration / Concentration sans effet prévisible sur l'environnement.
vPvB : Very Persistent and Very Bioaccumulable / Très Persistant et Très Biocumulable.
VME : Valeur Moyenne d'Exposition (sur 8 h.)
VLE : Valeur Limite d'Exposition (15 min.)
DL50 : Dose Létale 50, Dose d'une substance qui cause 50% de mortalité dans la population exposée à cette substance pendant une période donnée.
CL50 : Concentration Létale 50, Concentration qui dans un test d'écotoxicité entraîne la mortalité de 50% des espèces testées pendant une période de temps donnée.
CE50 : Concentration Effective 50, Concentration qui dans un test d'écotoxicité entraîne un effet recherché de 50% sur les espèces testées pendant une période de temps donnée.

Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité a été créée sur base volontaire.

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les indications données ci-dessus sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et expériences relatives au produit concerné à la date de mise à jour. Elles sont données de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuels encourus si ce produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité.

Fin du document